



**SOCIETE CENTRALE CANINE
POUR L'AMELIORATION DES RACES DE
CHIENS DE FRANCE**

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
Téléphone (0) 1 49 37 54 0
COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DE SAUVETAGE A L'EAU



Club Canin de Sauvetage à l'Eau GALIBOTS ET COTE D'OPALE

Passage des degrés 1, 2 et 3 sélectif,

30 avril 2023

CONDE SUR L'ESCAUT (59163) Base de Chabaud Latour- Rue Henri MARTRICE

Accueil à partir de 8h00 – Début des épreuves à 8h30

Responsable : Mylène TAILLEZ – Tel : 06.13.69.03.30 – E-mail : mylene.taillez@gmail.com
Juge : Marie-Claude CRESSON-TAHON – Plongeurs : Thierry DUMONT et David DESSAINT

Demande d'engagement

Je demande mon inscription au : 1^{er} degré 2^{ème} degré 3^{ème} degré Sélectif

Droits d'inscription : 27 €

Clôture impérative des inscriptions : Le 19 avril 2023

à renvoyer à Mylène TAILLEZ 2 bis rue du Bosquet 59176 MASNY

Mail : mylene.taillez@gmail.com

Nom du chien :	Affixe :	
Né(e) le :	sexe :	Race :
Numéro d'identification :	LOF :	
N° FAPAC :	N° Carnet de TRAVAIL :	
N° Licence conducteur :		
Propriétaire Nom et adresse :		
Tél.	Mail :	@
CONDUCTEUR si différent :		
TERRITORIALE :	Club :	

J'accepte par la présente :

de me conformer au règlement de la S.C.C. applicable à ces épreuves de sauvetage à l'eau.

de dégager le club organisateur de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident dont mon chien ou son conducteur pourrait être responsable ou victime lors de cette épreuve.

J'adresse la présente demande d'inscription accompagnée :

De la copie de la licence délivrée par la SCC

du chèque correspondant au montant de l'engagement à l'ordre de : Club Galibots et Côte d'Opale
de la photocopie du vaccin anti rabique si mon chien provient d'un territoire non indemne de rage.

Je présenterai mon chien le matin du Concours :

équipé d'un harnais homologué

muni de son carnet de vaccinations, de son carnet de travail et de sa licence CUNSE / SCC 2023

Je déclare, sincères et véritables tous ces renseignements. Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie et virus et de se munir du carnet de santé. Je m'engage à respecter les règles applicables à ces épreuves. Les engagements devront être signés par le Président et précédé du tampon de la section ou du Club. Ne seront prises en compte que les demandes complètes.

Fait à Le

Signature du propriétaire :

Signature et tampon du Président du Club: